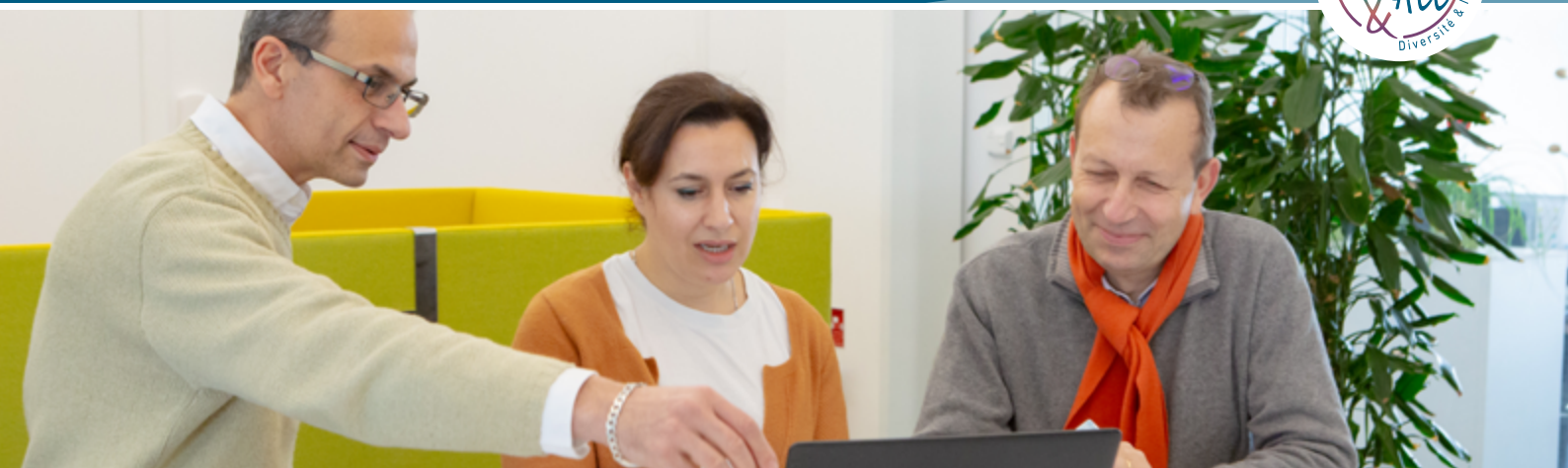


ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES

Artelia affirme son engagement



EXERCICE 2023



ARTELIA
Unité Économique et Sociale



L'index égalité professionnelle prend en compte plusieurs critères légaux et se décline par le calcul des indicateurs ci-dessous :

INDICATEUR 1

Écart de rémunération femmes - hommes

INDICATEUR 2

Écart de répartition des augmentations individuelles femmes - hommes

INDICATEUR 3

Écart de répartition des promotions femmes - hommes

INDICATEUR 4

100 % de femmes augmentées au retour de congé maternité

INDICATEUR 5

Présence des femmes et des hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise

La loi Rixain, pour les Sociétés de + de 1000 collaborateurs et collaboratrices décline 2 indicateurs complémentaires et ne concerne donc qu'Artelia SAS :

- Écart de représentativité entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants 6,65 %
- Écart de représentativité entre les femmes et les hommes parmi les instances dirigeantes 21,44 %

EACH & ALL

Aller encore plus loin en
matière de diversité et inclusion

La politique Diversité & Inclusion du Groupe Artelia constitue un axe fort de notre politique RSE.



[Cliquez ici](#)

Pour en savoir +



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES

Artelia affirme son engagement



INDICATEURS 2024 (exercice 2023)	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM	POINTS OBTENUS POUR L'UES ARTELIA	POINTS OBTENUS POUR LA SOCIÉTÉ ARTELIA INDUSTRIE
Ecart de rémunération	40	39	38
Ecart de taux d'augmentation individuelle	20	20	20
Ecart de taux de promotions	15	15	15
Augmentation au retour d'un congé maternité	15	15	15
Hautes rémunérations	10	0	0
INDEX	100	89	88